

Revalorisation artistique du site fluvial : le projet du "Fil du Rhône" à Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **95 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revalorisation artistique du site fluvial

La Ville de Genève se place au débouché du lac Léman dans le fleuve Rhône, de part et d'autre de ses rives. Une autre rivière la traverse également, l'Arve. Le site du Rhône, entre le pont du Mont-Blanc et le nouveau barrage du Seujet, a été l'objet de transformations importantes. Le dispositif de régulation des eaux du lac Léman et du Rhône a été transféré du pont de la Machine au barrage du Seujet. Le lac Léman, arrêté au niveau du Pont du Mont-Blanc, s'étend aujourd'hui jusqu'au barrage du Seujet. Les bâtiments de la Machine et des Forces-Motrices ont été désaffectés. Le premier a été rénové, le deuxième a reçu une nouvelle scène lyrique.

Deux réflexions avaient été esquissées en 1991. L'une, réalisée par Julien Descombes, architecte, et Roberto Broggin. A partir de ces premières approches, le Fonds municipal d'art contemporain a établi un cahier de charges pour l'aménagement des berges, des ponts et des promenades au «Fil du Rhône». Ce mandat a été confié à Julien Descombes, architecte, avec les artistes Ellen Versluis et Nathalie Wetzels. Au printemps 1994, le

Ips. Le 24 juin prochain, la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) remettra à la Ville de Genève le Prix Wakker 2000. Elle entend récompenser ainsi le travail exemplaire accompli pour revaloriser l'espace public le long du Rhône, en particulier le projet «Le fil du Rhône» qui intègre l'art à l'aménagement urbain au moyen de six projets comprenant la réalisation de la Promenade des Lavandières et d'autres espaces publics le long des berges du fleuve. Le projet, grâce à la créativité de ses auteurs, fait revivre le lien entre la ville et l'eau.

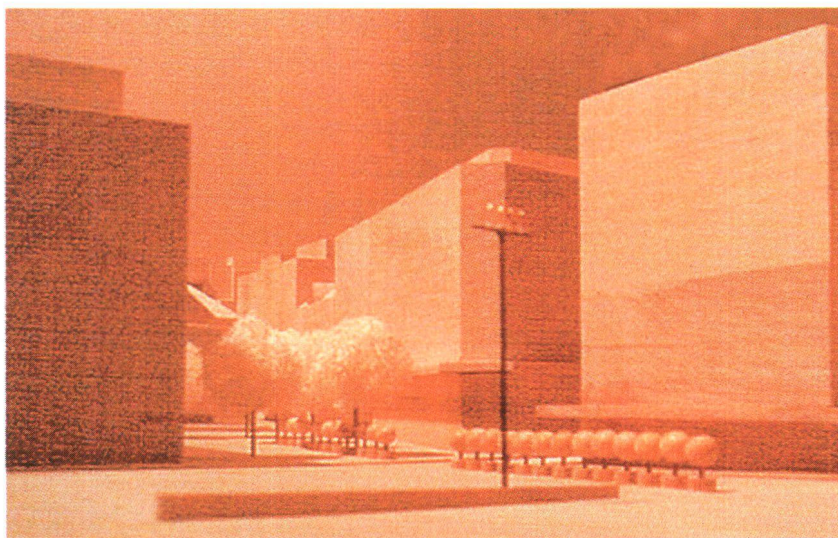
Conseil administratif a accueilli favorablement ce projet et a mis en œuvre une coordination entre le Service municipal d'aménagement urbain et d'éclairage public, le Fonds municipal d'art contemporain et les services techniques de l'Etat et de la Ville de Genève.

Conception et réalisation

Fondé en 1950, le Fonds municipal d'art contemporain a pour mission de soutenir et d'encourager les arts plastiques à Genève. Mis à la disposition du Conseil administratif, il est destiné à l'achat d'œuvres d'art, à l'organisation de concours, à la commande de projets. Dans le projet d'ensemble du

«Fil du Rhône», architectes et artistes ont collaboré dès l'origine. L'intervention de l'artiste ne s'est pas limitée à donner la touche finale à un projet, mais s'est étendue à l'ensemble de l'étude.

Dans un premier temps, l'étude a porté sur l'ensemble du site du Rhône, du pont du Mont-Blanc à la pointe de la Jonction. Cette conception d'ensemble veut rendre les abords immédiats du Rhône à la promenade et au cheminement des piétons, réaliser une opération de revalorisation d'ensemble qui privilégie un traitement architectural et des matériaux simples, qui préserve les éléments du patrimoine architectural, industriel et urbain du lieu. En ef-



Quelques éléments du projet du «Fil du Rhône»: à gauche, la future place du Rhône; à droite, de haut en bas: la promenade des Lavandières (déjà réalisée), la future passerelle sous le pont du Mont-Blanc, le projet de plateforme en face du bâtiment de la Machine et de transformation du quai des Bergues (photos Lopez).
Elemente des Projekts «Fil du Rhône»: Links die künftige Place du Rhône; rechts von oben nach unten: die Promenade des Lavandières (bereits verwirklicht), die geplante Passerelle unter der Mont-Blanc-Brücke, die vorgesehene Plattform auf dem Pont de la Machine, der umgestaltete Quai des Bergues. (Bilder Lopez)

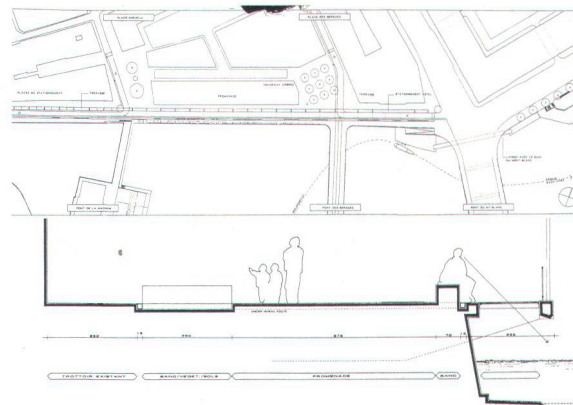
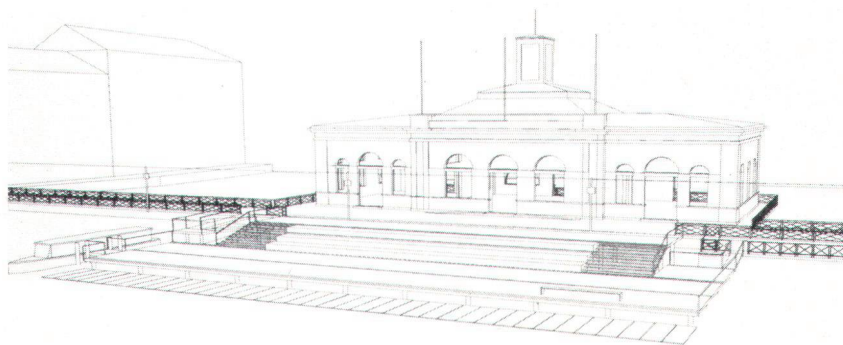
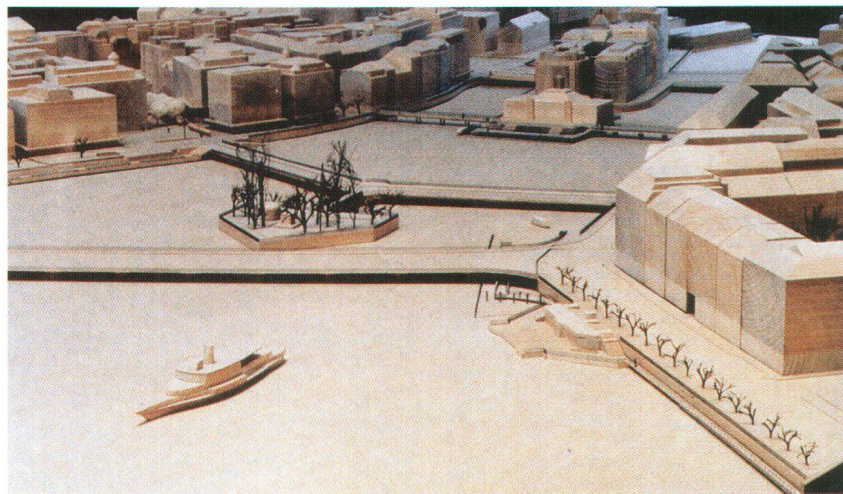
fet, le site est de grande valeur. Le «plan de site de la rade et de son extension» reconnaît la valeur architecturale des éléments qui la composent: places, quais, végétation, fontaines, édicules, mobilier. Par ailleurs, les nouvelles mesures de circulation adoptées par le Conseil d'Etat de Genève pour le centre-ville en décembre 1994 permettent maintenant de reconsidérer l'aménagement du quai des Bergues, de la place du Rhône et du pont des Bergues en faveur des piétons.

Cette première conception générale a fait l'objet d'une publication du Fonds municipal de décoration intitulée «Le Fil du Rhône», en mars 1995. Celle-ci a été présentée publiquement aux associations culturelles, de protection du patrimoine, ainsi que d'habitants et de commerçants du centre. Nombre d'entre elles, ainsi que diverses entreprises privées, ont marqué leur intérêt. Dans un deuxième temps, le Conseil administratif entend poursuivre le développement de six projets rassemblés autour de la petite rade et des quais du Rhône. Cet ensemble de moments singuliers peut se réaliser sans ordre chronologique précis, selon les circonstances. La structure est souple, d'autres pièces peuvent y prendre place, différents intervenants s'y intégrer. Voici les six projets:

Promenade des Lavandières et place du Rhône

Lors de la restauration des Halles de l'Île, la Ville de Genève avait réaménagé la digue séparant deux biefs du Rhône jusqu'au Bâtiment des Forces motrices en promenade piétonne. Après la construction du nouveau Barrage du Seujet, l'ancien Bâtiment des Forces motrices a été désaffecté. L'Etat de Genève y a installé une nouvelle scène lyrique, qui a accueilli un temps le Grand-Théâtre de Genève. Parallèlement à ces travaux de restauration, la Ville de Genève a revalorisé la promenade en favorisant la halte au bord de l'eau et le contact avec le fleuve. De nouvelles plantations sont disposées parallèlement au parcours et viennent compléter la végétation actuelle.

La place du Rhône forme, à la fois, l'un des débouchés des places intérieures des rues-basses sur le Rhône,



par la place de la Fusterie, et la tête du pont des Bergues. Longtemps laissée à la disposition d'une surface commerciale, cette place a pu être partiellement réaffectée à un usage piétonnier, ainsi qu'à la desserte du centre-ville par les taxis et les autocars. Dans le cadre de la réfection de la place, le projet consiste à revaloriser l'esplanade piétonne, en relation avec la place de la Fusterie, le pont des Bergues et le quai du Général-Guisan. La place accueillera une sculpture de M. Raetz fixée sur un support posé au haut d'un mât avec une inclinaison qui la rend visible d'une multitude de points de vue.

Pont du Mont-Blanc

Le Pont du Mont-Blanc représente actuellement l'une des plus importantes traversées routières du canton. De ce fait, il s'avère impossible de créer des traversées piétonnes au long des quais dans les deux carrefours de la rive gauche et de la rive droite. Un passage souterrain a été réalisé sur la rive gauche; un semblable était prévu sur la rive droite. Parmi les objectifs d'aménagement du «Fil du Rhône» ou du «Plan piétons» de la Ville de Genève, l'un des plus importants est d'assurer une continuité des chemins piétonniers au long des rives du Rhône et de la rade, entre la ville et les parcs.

Pour répondre à cette volonté, le projet est de créer une passerelle piétonne entre le quai des Bergues et le quai du Mont-Blanc, sous le pont du Mont-Blanc, dans le lit du Rhône. Cette réalisation a trouvé l'intérêt de la fondation des Ponts de Saint-Gervais, car l'un de ses souhaits est de lier les habitants de Saint-Gervais à ceux des quartiers limitrophes. Cette traversée constitue une expérience à part entière: en quittant le niveau du trafic automobile, l'usager découvre un autre lieu, isolé du bruit, directement en contact avec l'eau.

Pont de la Machine

Le pont de la Machine est une traversée piétonne importante qui relie les deux berges du Rhône. Jusqu'à la mise en fonction du barrage du Seujet, celui-ci supportait un barrage de vannes à rideaux, datant du XIX^e siècle, qui avait pour fonction de réguler le niveau d'eau du lac Léman et le débit du Rhône. Le bâtiment de la Machine a été récemment rénové, ainsi que les passages en encorbellement. La structure de la passerelle de service devra également être restaurée. En complément de cette restauration, le projet est de créer une plate-forme en face du bâtiment de la Machine, au niveau de l'eau, qui puisse accueillir un nouveau débarcadère des Mouettes genevoises. Par ailleurs, le débouché de la

passerelle sur le quai des Bergues sera recomposé suivant le nouvel aménagement du quai. Ce projet répond également à la demande des Mouettes de pouvoir créer un débarcadère aussi proche que possible du centre-ville et du débarcadère des bateaux du Rhône, situé sur la place de l'Île.

L'intervention artistique d'Ellen Verluise consiste, d'une part, en une réinterprétation des rythmes de l'eau donnés par l'ouverture ou la fermeture des anciennes vannes et, d'autre part, dans une réinstallation des rideaux des vannes de l'ancien barrage sur le site.

Pont et quai des Bergues

Le pont des Bergues est considéré à la fois comme lieu de passage et de repos et représente également une traversée importante entre les deux berges du Rhône. Celui-ci donne accès à l'Île Rousseau. Afin de permettre aux Mouettes genevoises de desservir le centre-ville par une nouvelle ligne de bateaux et un nouveau débarcadère créé au pont de la Machine, il est prévu de modifier deux travées du pont pour accroître le tirant d'air et assurer le passage des bateaux. Le projet consiste en une réfection de la surface du pont avec ces bancs doubles et de son éclairage public qui affirme le rôle de passage piétonnier et cyclable.

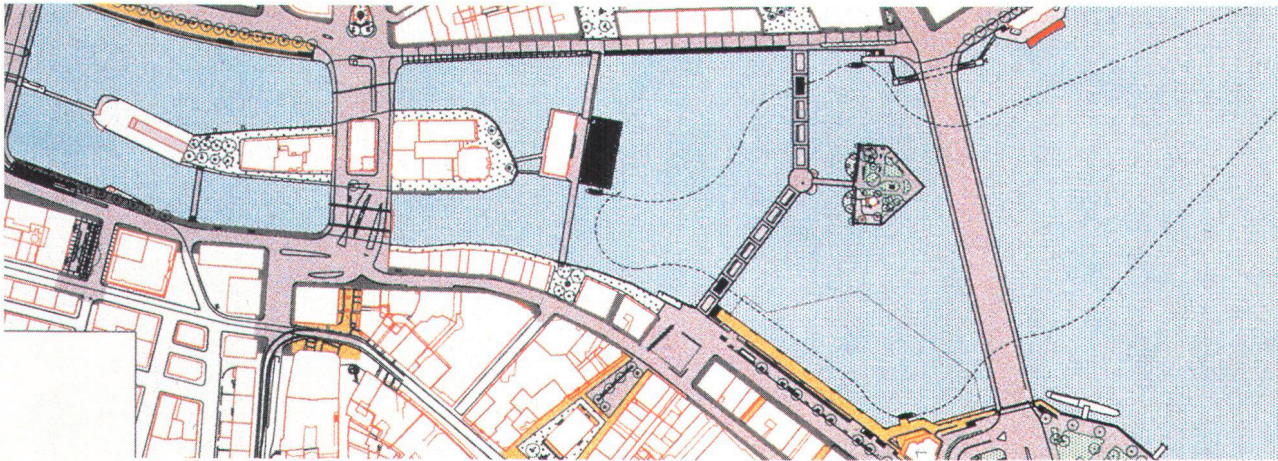
Le quai est partiellement constitué d'un encorbellement au-dessus du mur du quai. Cette structure en béton armé est dégradée et doit être partiellement reconstruite. La suppression du trafic automobile de transit, par la fermeture du débouché du quai sur le pont du Mont-Blanc, a permis d'affecter ce quai à la seule desserte du quartier de Saint-Gervais. De ce fait, le projet est de retrouver le caractère du quai promenade réalisé au XIX^e siècle, tout en tenant compte des nécessités de desserte du quartier, des activités commerciales riveraines et des hôtels. L'organisation de la chaussée et du trottoir en encorbellement est revue pour assurer un cheminement plus confortable au bord de l'eau. L'intervention artistique de Nathalie Wetzel consiste dans la recherche d'un traitement de l'encorbellement qui permette un meilleur contact visuel, sensible, avec le Rhône.

L'art dans l'espace public

D'ordinaire, ce sont les responsables institutionnels qui recensent l'ensemble des sites susceptibles d'«accueillir» une œuvre d'art. Nous connaissons les dangers de cette pratique: cosmétisme, incongruité, absence de sens. Pour le projet du «Fil du Rhône», les termes de la commande se sont trouvés inversés. C'est à l'architecte, puis aux artistes qu'il a invités à travailler avec lui, qu'est revenue l'initiative de définir la nature des projets et d'identifier les sites. D'abord un parcours, un réseau d'espaces publics dans lequel les artistes ont été libres de choisir des lieux, parfois marginaux et décalés.

Leurs réflexions sur le territoire s'inscrivent hors des limites traditionnelles de l'objet, et a fortiori de la statuaire. Par leur horizontalité, elles se définissent comme un refus total de la monumentalité. Ces propositions, qui ne se manifestent pas d'abord comme un œuvre d'art, ne marquent pas l'espace de façon ostentatoire ou définitive. Réceptives aux modifications, évolutives et flexibles, elles deviennent un organisme vivant, s'opposant à toute notion de permanence et d'universalité. Lisibles dans leur fonction et denses dans leur contenu, elles créent des lieux ouverts à la marche, à la rêverie, à la pensée. C'est peut-être dans cette interaction possible avec le passant que l'art dans l'espace public peut retrouver une fonction sociale.

Valérie Muller



Der «Fil du Rhône» umfasst den Rhoneuferbereich von der seeseitigen Mont-Blanc-Brücke (rechts) bis zum Quai du Rhône (links), der hier nicht zu sehen ist. (Bild Lopez)

Le «Fil du Rhône» englobe l'aménagement des berges du Rhône depuis le pont du Mont-Blanc (à droite) jusqu'au quai du Rhône (à gauche), non visible sur cette photo [photo Lopez].

Das Projekt «Fil du Rhône» in Genf

Die Flusslandschaft aufwerten

shs. Am 24. Juni wird der Schweizer Heimatschutz (SHS) der Stadt Genf den Wakker-Preis 2000 überreichen. Er zeichnet damit die vorbildliche Arbeit zur Aufwertung des öffentlichen Raumes längs der Rhone, namentlich das Projekt «Le fil du Rhône» aus. Dieses integriert sechs künstlerische Projekte in die Stadtplanung, umfasst die Promenade der Lavandières und andere öffentliche Räume längs des Flusses und lässt, dank der Kreativität seiner Schöpfer, die Verbindung zwischen Stadt und Wasser aufleben.

Die Stadt Genf liegt beidseits der Rhoneufer ausgangs des «Léman» und wird zudem von der Arve durchflossen. Der Rhone-Abschnitt zwischen der Mont-Blanc-Brücke und der neuen Seujet-Sperre ist in den letzten Jahren wasserbaulich stark verändert worden, so dass sich der Seespiegel heute bis zu dieser Sperre erstreckt. Zudem wurden die Gebäude des ehemaligen Wasserkraftwerkes umgenutzt. 1994 gab die Stadtregierung grünes Licht, um aufgrund von Anregungen Julien Descombes und eines Aufgabenkatalogs des städtischen Fonds für zeitgenössische Kunst die Ufer, Brücken und Promenaden in diesem Abschnitt künstlerisch zu gestalten.

Verweilen am Wasser

Die konzeptionelle Studie erstreckte sich von der Mont-Blanc-Brücke bis zur Jonction-Spitze und umfasste den Fussgängerbereich ebenso wie das indus-

triebbauliche Erbe, Plätze, Quais, Pflanzen, Brunnen, öffentliche Toiletten, Bänke usw. Sie gipfelte in einer im März 1995 veröffentlichten Publikation «Le Fil du Rhône», die in verschiedenen Kreisen auf Interesse stiess und darauf die Stadt dazu bewog, sechs Projekte im Bereich der kleinen Rade und des Quai du Rhône weiterzuvorführen und schrittweise zu verwirklichen. Beim Ersten handelte es sich darum, die Fussgängerpromenade der Lavandières nach der Renovation der Halle de l'Ille und dem Umbau des alten Wasserkraftwerkes zu einer Theaterbühne zu ergänzen und aufzuwerten, so dass sie zum Verweilen am Wasser einlädt. Im zweiten Fall wurde die Place du Rhône teilweise wieder für Fussgänger erschlossen; dieser Bereich soll mit der Place de la Fusterie, der Bergues-Brücke und dem Guisan-Quai verbunden werden, und auf dem Platz soll eine Skulptur von M. Raetz zu stehen kommen.

Praktisches und Gestalterisches

Ein drittes Projekt betrifft die Mont-Blanc-Brücke, einer der bedeutendsten Strassenabschnitte des Kantons. Da sich hier an beiden Brückenköpfen Fussgängerübergänge als unmöglich erwiesen, wurde an der linken Seite unter der Brücke ein entsprechender Durchgang erstellt. Mit dem Ziel, zwischen beiden Rhoneufnern, der Stadt und ihren Parkanlagen durchgehende Fussgängerverbindungen zu sichern, soll nun noch zwischen dem Bergues- und Mont-Blanc-Quai und ebenfalls unter der Brücke eine Passerelle verwirklicht werden. Mit dem vierten Projekt ist vor dem Maschinengebäude bei dem für Fussgänger bestimmten Pont de la Machine eine Landungsplattform für Segelboote geplant, will man den Fussgängersteg beim Quai des Bergues umgestalten und die Sperrschieber des alten Kanals in die Raumgestaltung einbeziehen. Das fünfte Projekt sieht vor, die Pfeiler der Bergues-Brücke Seglerbedürfnissen anzupassen und die Brücke samt Doppelbänken und Beleuchtung in Stand zu stellen. Schliesslich sollen beim sechsten Projekt die Mauervorsprünge des Quai des Bergues erneuert und dessen einstiger Promenadencharakter zurückgewonnen werden.